

# Analyse de la chaîne de valeur coton au Cameroun

L'analyse des chaînes de valeur aide à la décision dans le dialogue politique et les opérations d'investissement. Elle permet de situer le développement agricole dans la dynamique des marchés et de déterminer l'impact des chaînes de valeur sur les petits producteurs et les entreprises.

La Commission Européenne a élaboré une méthode d'analyse standardisée qui vise à comprendre dans quelle mesure la chaîne de valeur contribue à une croissance inclusive et est durable socialement et pour l'environnement.

en marché et renforcer les organisations professionnelles.

Dans le cadre du 11ème FED, l'UE contribue à améliorer le secteur routier qui facilite la commercialisation des cultures de rente, y compris le coton. Elle investit actuellement dans l'action 'Accompagnement des mutations du Bassin Cotonnier du Cameroun' (ABC) afin d'améliorer la situation socio-économique des populations tout en préservant l'environnement. Enfin, l'UE développe un nouveau programme d'appui budgétaire sectoriel (50 millions d'euros) incluant le coton.



## Contexte de la chaîne de valeur

Dans un contexte de forte croissance démographique, d'insécurité persistante et de conflits croissants entre agriculteurs et éleveurs transhumants, le coton a une importance économique majeure dans la partie Nord du pays, région la plus pauvre. Le Cameroun occupe la 5ème place des pays exportateurs de fibre de coton en Afrique et la 12ème au niveau international. Le coton procure des revenus à 2 millions de personnes (environ 30% de la population rurale), contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, en plus des productions céréalières cultivées en rotation.

## Intervention de l'Union Européenne

Considéré comme secteur porteur par le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) et par le document de Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), le coton fait aussi partie du Plan directeur d'industrialisation du Cameroun et de la Stratégie de développement durable. L'Union Européenne (UE) soutient cette politique nationale qui vise un objectif de production de 400.000 t de coton-graine (CG) en 2022.

Depuis 2011, l'UE a financé plusieurs devis programmes dans le cadre du Programme d'Appui à l'amélioration de la Productivité Agricole (PAPA), qui inclue un volet pour l'Appui à la Diversification en Zone Cotonnaire (PAPA/ADZC) en vue de sécuriser les revenus des producteurs, accroître l'offre mise

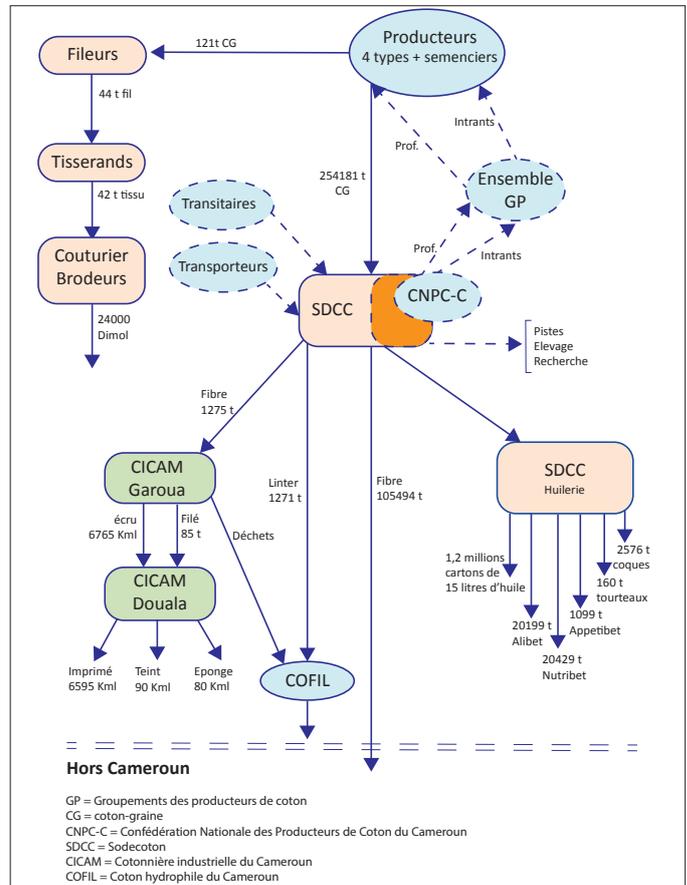


Figure 1 : Graphe de la chaîne de valeur coton au Cameroun

## Analyse fonctionnelle

### Production de coton graine

La production est localisée dans les régions **du Nord et de l'Extrême Nord**, où elle concerne 30 à 40% des familles. La forte pression foncière dans l'Extrême Nord a entraîné un mouvement migratoire vers le Nord et le débordement de la production cotonnière dans plusieurs zones d'intérêt cynégétique (ZIC).

Le rendement de CG est le plus élevé en Afrique francophone (près de 1400 kg/ha). **Les producteurs se différencient selon la taille de la sole cotonnière** (Tableau 1).

La CV a connu une chute forte de la production entre 2004 et 2010, consécutive à la mise à l'écart de producteurs opportunistes en défaut de remboursement des crédits. L'assainissement du système de crédit intrants a permis le redressement de la production jusqu'à approcher en 2014-15 la production record de la campagne 2004-05. Un tel redressement a été cependant la cause d'une grave crise financière. La CV n'a pas été en mesure d'égrener toute la production et de le faire dans des conditions satisfaisantes à cause de **l'insuffisance des capacités industrielles de transformation et de transport**.

Un plan de relance a été mis en place en 2017 pour augmenter la production avec mise à niveau des capacités d'égrenage et de trituration ainsi que des moyens de transport pour l'évacuation du CG. Ce plan est un succès en termes d'évolution de la production de CG, il a permis une production de 254 181 t de CG en 2017-18 sur une superficie de 182 610 ha pour 107 618 t de coton-fibre (CF). Cependant, sans ajustement des capacités industrielles et étant donné l'objectif d'augmenter encore la production, le risque est grand de voir la chaîne de valeur (CV) soumise à une nouvelle crise financière mais de plus grande ampleur.

Campagne 2017-18	Coton <1 ha	1-5 ha	5-10 ha	>10 ha	Total
Nombre de producteurs	106 981	37 848	6 104	1 679	155 162
% producteurs/total	70	25	4	1	100
% coton/surface exploitation	26	40	58	58	39
Age du chef exploitation	41	43	45	48	43
Nombre d'épouses	1,2	1,6	2,5	3,9	1,7
Nombre d'enfants	5,1	7,2	11,2	16,7	7,4
Nombre de boeufs	0,7	1,5	2,8	3,9	1,5

Tableau 1: Types de producteurs

### Une chaîne de valeur très intégrée

Les principaux acteurs de la CV sont la **Sodecoton (SDCC)**, la **Confédération Nationale des Producteurs de Coton du Cameroun (CNPC-C)**, les **groupements de producteurs (GP)**, les producteurs, la **Cotonnière Industrielle du Cameroun (CICAM)** et les artisans de

la confection de Gandoura. D'autres acteurs fournissent des prestations de service à la SDCC (Figure 1).

Les fonctions principales de la **SDCC** consistent en : (i) l'appui aux GP dans la production et la commercialisation du CG, (ii) l'égrenage et la vente du CF et la trituration du CG (iii) la commercialisation de l'huile (Diamoor) et des produits solides tels que tourteaux et aliments de bétail.

Depuis une dizaine d'années, la SDCC (détenue par l'Etat à 59%) exécute aussi des missions de service public comme l'appui à l'élevage, l'entretien des pistes rurales, le soutien à la recherche ou la professionnalisation des GP. La compensation financière par l'Etat est partielle et souvent en retard.

**La CNPC-C** est l'entité faîtière chapeautant les confédérations régionales, recouvrant elles-mêmes les unions des GP au niveau des villages. Elle coopère avec la SDCC pour l'acquisition et la gestion des intrants et des équipements, et la professionnalisation des GP. Les deux entités co-président le 'mécanisme de gestion du risque-prix' par lequel le prix d'achat aux producteurs est négocié à l'avance et les mouvements du fonds de lissage (établi pour réduire les effets de la baisse du prix mondial) sont décidés.

### Mécanismes de fonctionnement du fond intrants

La SDCC approvisionne un fond intrants pour produire des semences par l'intermédiaire de paysans auxquels elle attribue une prime et qu'elle fournit gratuitement aux autres producteurs. L'individualisation d'un **"fonds intrants"** dans les comptes de la SDCC sert de gage pour crédibiliser les commandes faites par la CNPC-C tout en constituant une réserve de trésorerie mobilisable par la SDCC.

Les intrants (principalement importés) sont acquis par la CNPC-C et distribués par la SDCC. Il en est de même pour le matériel agricole acquis localement.

**Les intrants sont distribués aux producteurs à crédit par les GP.** Un certain niveau de productivité et l'absence d'arriérés sont les critères d'éligibilité au crédit intrants. Les producteurs ne bénéficient d'aucune subvention pour les intrants et subissent les coûts de transport liés à leur enclavement.

### Transformation de la fibre

**La CICAM**, établie depuis 1965, est la seule entité transformant industriellement le CF, pour un volume de 1000 à 2000 t par an. Les déchets de CF d'usines d'égrenage et de filature sont seulement nettoyés pour exportation par l'entreprise **Coton hydrophile du Cameroun (COFIL)**.

En zone rurale, il existe un artisanat textile à base de coton, comme la confection de boubou gandoura, dans une centaine de villages des zones cotonnières avec quelques 24 000 personnes impliquées.

## Analyse économique

### Rentabilité

Les activités agricoles de la CV sont **économiquement durables**, elles dégagent un **résultat net d'exploitation de 32,7 milliards FCFA (49,8 millions €)** pour la campagne 2017-18.

**Le résultat net d'exploitation de la SDCC est en redressement.** Néanmoins, la durabilité de ses activités est fragilisée par les difficultés de vente des produits solides de la trituration (tourteau). L'activité de confection des gandouras par les artisans est rentable, avec un résultat net d'exploitation de 2,8 milliards FCFA (4,2 millions €), ainsi que durable car elle ne requiert ni capital ni intrants coûteux.

### Effets de la chaîne de valeur dans l'économie nationale

Avec une **valeur ajoutée totale (VAT) de 96 milliards FCFA (146 millions €)** en 2017, la CV contribue pour **0,6% au PIB national** et pour **4,3% au PIB du secteur de l'agriculture, pêche et forêt**. Les producteurs y concourent à 38,4% et l'ensemble des acteurs directs à 80,7% (Figure 2). Les prestataires de biens et services, les GP et la CNPC-C concourent à 19,3% de la VAT (VA indirecte).

Les 106 milliards FCFA (162 millions €) d'exportation de CF représentent 16,8% des exportations agricoles. Après déduction des importations d'intrants, **la contribution nette à la balance commerciale est de 51 milliards FCFA (78 millions €)**.

**Les taxes** représentent 9,4 milliards FCFA (14 millions €), soit près de **11% de la VAT** (Figure 3). Ces taxes sont nettes de subventions aux intrants dont la CNPC-C est seule bénéficiaire pour un montant modeste. **La SDCC contribue pour 67% au total des taxes** et les producteurs pour 16,8%, à travers les intrants utilisés. La taxe à l'exportation représente environ 20% des taxes acquittées par la SDCC.

### Emploi

L'emploi dans la CV profite essentiellement aux acteurs des zones rurales. 1545 GP actifs rémunèrent environ 6780 personnes pour leur fonctionnement, versent des primes à 10 815 personnes pour leurs responsabilités dans les GP et compensent financièrement au moins 9270 personnes, y

compris des jeunes et des femmes, pour l'activité saisonnière de commercialisation. A la SDCC, l'effectif du personnel permanent était de 1960 en 2017, avec un nombre de saisonniers de 1300 à 1600 personnes.

### Viabilité internationale

La CV coton au Cameroun serait davantage viable dans le environnement international avec la levée des contraintes industrielles à l'égrenage. **Le coefficient de protection nominale est estimé à 0,9** (valeur témoignant d'un prix de marché dans le pays légèrement inférieur au prix international du coton et d'une absence de protection), ceci signifie que les revenus sont inférieurs à ce qu'ils pourraient être au prix international. Mais cet indicateur a peu de pertinence à cause des **subventions versées dans les plus gros pays producteurs** (USA notamment). Il en est de même pour le coût en ressources domestiques pour des zones sans possibilité de production alternative.

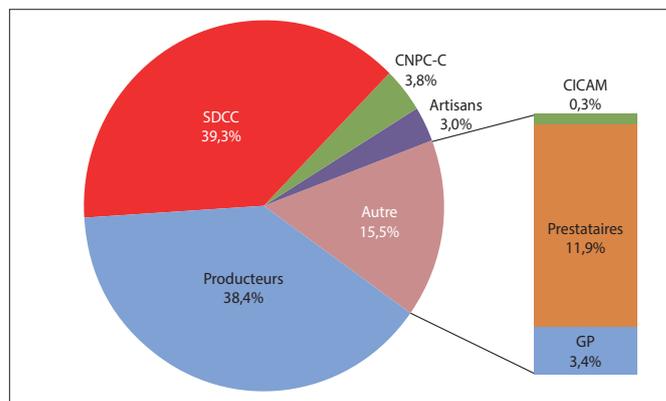


Figure 2: Contribution des acteurs à la création de valeur ajoutée totale

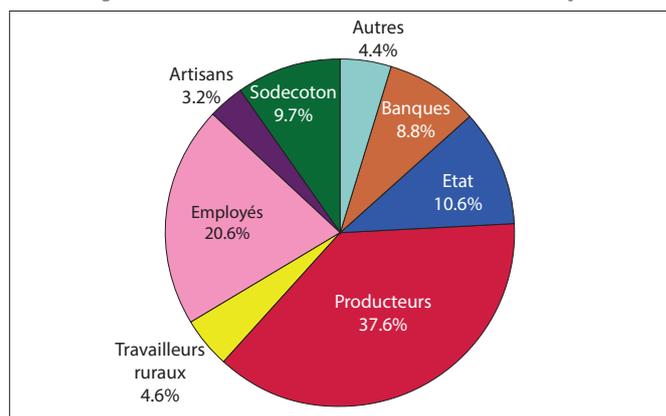


Figure 3: Répartition de la valeur ajoutée totale

## QUELLE EST LA CONTRIBUTION DE LA CHAÎNE DE VALEUR A LA CROISSANCE ECONOMIQUE ?

La CV coton a un apport significatif à la croissance économique, aux finances publiques et à la balance commerciale du Cameroun. Les activités sont rentables pour tous les agents, sauf pour la CICAM. En moyenne, le coton fournit aux producteurs des revenus correspondant à près de six mois de Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG). Les rentrées monétaires des groupements de producteurs leur permettent de conduire des actions à impact socio-économique. La rentabilité de la trituration des graines de coton par la SDCC est obérée par les difficultés d'écoulement du tourteau alors que l'huile de coton a conquis sa place dans le marché domestique. La durabilité des activités de la SDCC dépend de la mise à niveau des capacités industrielles et de transport pour l'égrenage, elle conditionne aussi la durabilité des activités des autres acteurs de la CV.

## Analyse sociale

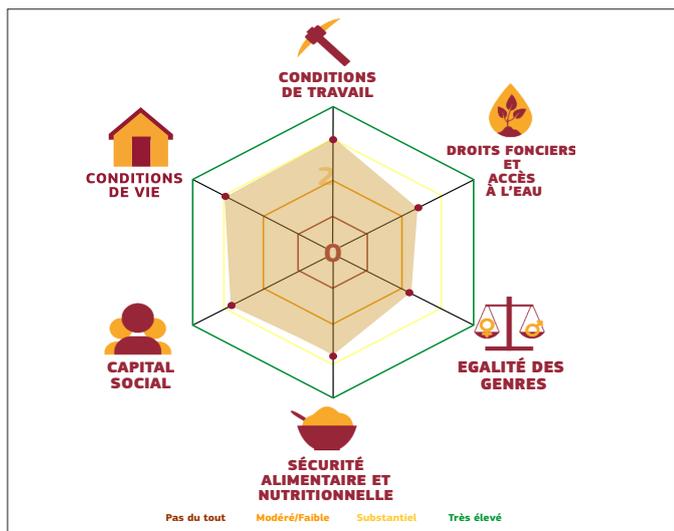


Figure 4: Profil social

### CETTE CROISSANCE ÉCONOMIQUE EST-ELLE INCLUSIVE ?

Les producteurs, majoritairement petits (<1 ha), récupèrent environ 62% des revenus distribués. Un point faible de la chaîne de valeur est le niveau dérisoire de la transformation textile, malgré une très grande usine à Garoua.

Quatre éléments majeurs de gouvernance impactent le degré d'inclusion et le niveau de revenu des producteurs et de la SDCC : le système de crédit aux intrants et la gestion du risque-prix par la garantie d'un prix pan-territorial protégeant contre les fluctuations du prix mondial du coton sont des facteurs favorables ; les modalités de fixation du prix des intrants pourraient être plus favorables aux producteurs ; l'application de la taxe à l'exportation payée par la SDCC s'avère discutable.

### LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE D'UN POINT DE VUE SOCIAL ?

La CV du coton a atteint des résultats sociaux louables au Cameroun, il est difficile d'imaginer le destin du Grand-Nord sans sa présence. Elle apporte des revenus aux acteurs, promeut les cultures en rotation, facilite l'organisation en groupements de producteurs et améliore la sécurité alimentaire.

Les dimensions « conditions de travail », « conditions de vie », « capital social » et « sécurité alimentaire et nutritionnel » correspondent à des situations plutôt favorables. Les situations dans les dimensions « droits foncier et d'accès à l'eau » et « égalité de genre » restent correctes. Cependant, ces acquis demeurent fragiles.

Les décideurs de la CV (SDCC, CNPC-C et ministères impliqués) doivent faire face aux défis de la croissance démographique, de la dégradation écologique, de la pauvreté, de l'intensification dans une zone semi-aride, de la coordination des actions publiques et de coopération. Des réformes de structures sociales sont nécessaires comme pour l'amélioration des droits et conditions des femmes et des petits exploitants ou la gestion de la cohabitation éleveurs-agriculteurs, mais elles dépassent les capacités actuelles d'action de la SDCC.

Conditions de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rémunération du travail faible en comparaison d'autres secteurs urbains.</li> <li>Risque de travail des enfants en période de manque de main d'œuvre durant la récolte.</li> </ul>
Droits fonciers et accès à l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>Perte de fertilité des sols poussant à l'extension des surfaces ou à la migration, accentuant les risques de conflits avec l'élevage transhumant et de mise en culture des ZIC.</li> <li>Hausse des conflits agriculteurs-éleveurs en l'absence de mécanismes opérationnels de gouvernance et mitigation des conflits, absence de l'Etat dans les villages et dans les nouvelles communes du Grand Nord.</li> <li>Par manque de terres, difficulté pour les familles les plus pauvres d'augmenter les surfaces de coton et risque de remplacement des petites exploitations par les plus grandes (&gt; 10 ha de coton).</li> <li>Extension foncière par la location des terres défavorable à l'intensification et à la gestion de la fertilité des sols.</li> </ul>
Egalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Marginalisation des femmes dans la CV malgré leur efficience.</li> <li>Pénalisation accrue des femmes dans les moyennes à grandes exploitations : plus l'homme dispose de terres, moins la femme peut suivre ses propres projets économiques.</li> <li>Tendance à l'agrandissement des exploitations cotonnières sans réforme des structures sociales incluant les nouveaux droits des femmes.</li> </ul>
Sécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Incidence favorable de la CV coton sur la sécurité alimentaire mais pouvant être infléchie par une spécialisation excessive en coton des producteurs au détriment des cultures alimentaires.</li> <li>Insécurité alimentaire des producteurs de coton les plus vulnérable forcés par le retard de paiement à brader les céréales en période de récolte.</li> </ul>
Capital social	<ul style="list-style-type: none"> <li>Plus de 2000 GP constituent le capital social le plus visible, notamment au niveau du village.</li> <li>Le capital social est significativement renforcé avec la structuration par la CNPC-C et les trois fonctions de la SDCC. Mais il risque de s'éroder si une spécialisation sur le coton se matérialise.</li> <li>Clivage entre les grands producteurs qui ne sont pas dans un GP et les petits qui dépendent toujours de la communauté villageoise.</li> </ul>
Conditions de vie	<ul style="list-style-type: none"> <li>La SDCC remplit à la place de l'Etat plusieurs tâches indispensables au développement social dans le Grand-Nord.</li> <li>Situation privilégiée des cotonculteurs due aux actions économiques et aux investissements sociaux des GP. Amélioration du niveau de vie dans les zones de production.</li> <li>Contribution positive et importante de la CV dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la formation et du désenclavement.</li> </ul>

## Analyse environnementale

### Impacts par domaine de protection

Dans le domaine de la **santé humaine**, 51% de l'impact de la fourniture d'une balle de CF pour l'exportation (ports de Douala et de Kribi) est dû au potentiel de réchauffement climatique. L'utilisation de pesticides a aussi des effets nocifs sur la santé humaine (intoxications).

Dans le domaine de la **qualité des écosystèmes**, 87% de l'impact est causé par l'utilisation de sol associée à la production au champ du CG.

Plus de 99% de **l'épuisement des ressources** est dû à la consommation de combustibles fossiles pour le transport tout au long de la CV, de la culture du coton à la fourniture des balles de CF pour l'exportation.

### Impacts par étape de la chaîne de valeur

Etant donné le bas niveau de transformation du coton, **les principaux impacts environnementaux** pour la production d'une balle de coton au sein du pays (avant exportation) **se concentrent aux phases de production au champs et de transport**. La production de CG est responsable de 68% des effets sur la santé humaine, 96% de la dégradation des écosystèmes et 17% de l'épuisement des ressources (Figure 5).

La **production de balles de CF** (de la production au champ à l'égrenage) contribue pour plus de 95% à l'impact environnemental. La **trituration pour produire de l'huile** ajoute 2-5% à l'impact environnemental de la CV. L'impact environnemental de la **production de linter et d'aliments de bétail** est insignifiant (<1%).

### Impacts selon les systèmes de production

Les différences d'impact environnemental par kg de CG sont faibles entre les différents systèmes de production. Cependant, **les systèmes de production de petite taille (<1 ha) ont tendance à être plus éco-efficaces** (moins d'impact) car malgré des rendements moindres ils utilisent significativement moins d'intrants. Dans l'ensemble, l'éco-efficacité de la production dans le Nord est légèrement supérieure à celle de la production dans l'Extrême Nord, car les rendements de CG sont en moyenne plus élevés.

Le fait que les systèmes de production d'une taille de 5-10 ha offrent des rendements plus élevés, mais sans manifester une plus grande éco-efficacité par kg de CG, indique **qu'il est peu probable que celle-ci puisse être améliorée par l'intensification de la production**. Dans le cas d'une intensification, la quantité d'intrants appliquée renforcerait les effets environnementaux locaux, avec des risques de dégradation des sols et des écosystèmes naturels et semi-naturels.

### Biodiversité et augmentation de la production

**L'expansion de la culture pour augmenter les volumes de production ne s'avère pas non plus une solution durable**. Une expansion vers l'intérieur (sur des surfaces déjà cultivées) se ferait au détriment de la sécurité alimentaire et de la durabilité sociale, parce que moins de produits alimentaires pourraient être cultivés pour la consommation humaine.

**Une expansion vers de nouvelles surfaces à cultiver porte atteinte également à la biodiversité** du fait que le territoire de la région Nord est aujourd'hui à 45% classé en zones destinées à la conservation (parcs nationaux) ou à la chasse touristique.

### Baisse de la fertilité et agriculture biologique

La fertilité des sols est en déclin dans la région de l'Extrême-Nord. **Le coton bio est une réponse à ce déclin de la fertilité des sols** pour la région et aux besoins des petites exploitations. Le coton bio est intéressant pour de petits producteurs (<5 ha) aussi pour réduire le coût des engrais et pesticides (~75% du crédit coton). Cela peut concerner un potentiel d'au moins 20 000 exploitants pour une production annuelle de 10 000 t de CG.

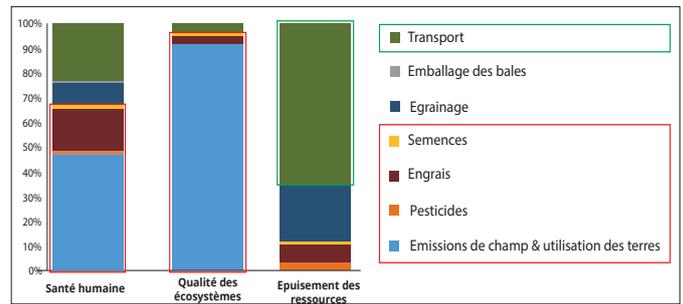


Figure 5 : Contribution à l'impact d'une balle de coton fibre par étape du cycle de vie (encadré en rouge: la production de CG)

### LA CHAÎNE DE VALEUR EST-ELLE DURABLE D'UN POINT DE VUE ENVIRONNEMENTAL ?

Les phases de la production et du transport causent les dommages environnementaux les plus importants.

L'intensification de la production pour satisfaire l'objectif politique d'augmentation de la production pourrait rendre la production moins durable car elle augmente les risques de dégradation des sols et des écosystèmes. L'expansion de la culture pour augmenter les volumes de production ne s'avère pas non plus une solution durable car elle peut se faire au détriment des cultures alimentaires ou empiéter sur les zones de conservation de la biodiversité.

Afin d'assurer la durabilité à long terme de la culture du coton, la préservation effective de la fertilité des sols est essentielle, ce qui suppose une utilisation plus efficace des engrais organiques et de veiller à adapter l'intensité de production à la qualité des sols.

Le coton bio peut apporter une solution à l'érosion des sols pour les petites exploitations.

## Conclusions

### Principaux résultats

L'évolution économique et la gestion des terres rurales dans le nord du Cameroun est largement déterminée par la CV coton dans un contexte de fort dynamisme démographique, d'abandon relatif par l'Etat central, d'opérationnalité limitée des communes et de prégnance des lamidats (chefferies traditionnelles musulmane peule) dans le fonctionnement local.

Le coton est rentable pour les producteurs, même pour la grande masse de ceux produisant sur moins d'un hectare. La production est dans une phase croissante depuis plusieurs années à la faveur d'un partenariat remarquable entre la Sodécoton, la CNPC-C et les GP, sans signes défavorables de réduction des cultures vivrières dans les exploitations.

Tout en exécutant des missions de service public pour le compte de l'Etat (notamment maintenance des pistes et appui à l'élevage), la SDCC a renoué avec les bénéficiaires dans son métier "coton". Le retour à une situation financière positive reste fragile du fait de l'état des moyens et des infrastructures dans le transport et la transformation mais aussi de l'écoulement insuffisant du tourteau.

Dans le contexte de persistance de sous-capacités touchant au transport et à la transformation industrielle et d'insécurité de la fourniture d'énergie, la perspective d'augmentation continue de la production est source de risque de déficit financier colossal de la SDCC qui a l'obligation d'acheter tout le coton graine aux producteurs. Un tel déficit, s'il survient, occasionnera une grande perturbation du fonctionnement de la CV.

Au niveau des paysans, l'augmentation prévue de la production repose sur la poursuite de l'extension des superficies dans un contexte de baisse de fertilité des sols et menace la stabilité et la paix sociale par les problèmes fonciers ou d'exploitation de l'espace. Sous une forte poussée démographique, ces problèmes se manifestent en termes de disponibilité foncière insuffisante dans l'Extrême Nord, d'exploitation accrue des terres des zones de conservation de la biodiversité dans le Nord, et d'accès au foncier plus difficile pour la grande masse

des "petits" paysans (70% des producteurs) dans l'ensemble des zones cotonnières.

### Recommandations

**A brève échéance**, il s'agit de :

- Mettre en conformité les capacités de transformation, de transport et de fourniture d'énergie au sein de la SDCC ;
- Adapter les actions d'appui à la production auprès des petits producteurs de coton autant qu'auprès des plus gros ;
- Renforcer les moyens financiers des GP pour accroître la portée socio-économique de leurs actions ;
- Etablir de nouveaux partenariats pour assurer l'écoulement du tourteau issu de la trituration des graines de coton ;
- Renforcer la recherche pour de nouveaux itinéraires techniques plus productifs et à recours réduit aux intrants chimiques ;
- Augmenter les compétences dans le fonctionnement des dispositifs informatiques au sein de la SDCC pour aider à suivre les actions conduites ;

**Dans une échéance de 5 à 10 ans**, il convient de :

- Œuvrer pour la diversification des productions agricoles, en poursuivant les actions déjà conduites (cas du soja) ou en lançant de nouvelles productions, afin que s'instaurent d'autres CV pour compléter les sources de revenu des populations ;
- Etendre le domaine d'action du partenariat entre la SDCC, la CNPC-C et les GP à la question foncière et à l'occupation de l'espace dans ses aspects de disponibilité, d'accès et d'entretien de la fertilité selon les divers modes d'usage des terres (notamment celui de la location). L'implication des instances traditionnelles (Lamidats) et modernes (Communes) de gouvernance est incontournable, elle interpelle l'imagination pour un cadre de partenariat dépassant la dimension tripartite actuelle et la volonté pour fournir les moyens et les capacités nécessaires.

Les résultats de l'étude ont alimenté le Forum des Investisseurs dans le Secteur Coton appuyé par la Banque Européenne d'Investissement en avril 2019.

**Value Chain Analysis for Development** est un outil financé par la Commission Européenne / DEVCO et mis en œuvre en partenariat avec Agrinatura. Il utilise un cadre méthodologique systématique pour analyser les chaînes de valeur liées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture et la foresterie. Plus d'information: <https://europa.eu/capacity4dev/value-chain-analysis-for-development-vca4d>

**Agrinatura** (<http://agrinatura-eu.eu>) est constituée des universités et centres de recherche européens investis dans la recherche agricole et la formation pour le développement.

Les informations et connaissances produites par les études de chaînes de valeur ont vocation à aider les **Délégations de l'Union Européenne** et leurs partenaires à développer le dialogue politique, investir dans les chaînes de valeur et connaître les changements liés à leurs actions.

L'étude de la chaîne de valeur coton au Cameroun a été réalisée en 2019 par Michel Fok (CIRAD), Matthias Meier (FIBL), Gian Nicolay (FIBL), Oumarou Balarabe (CIRAD) et Romain Calaque.

